



# A.0.1

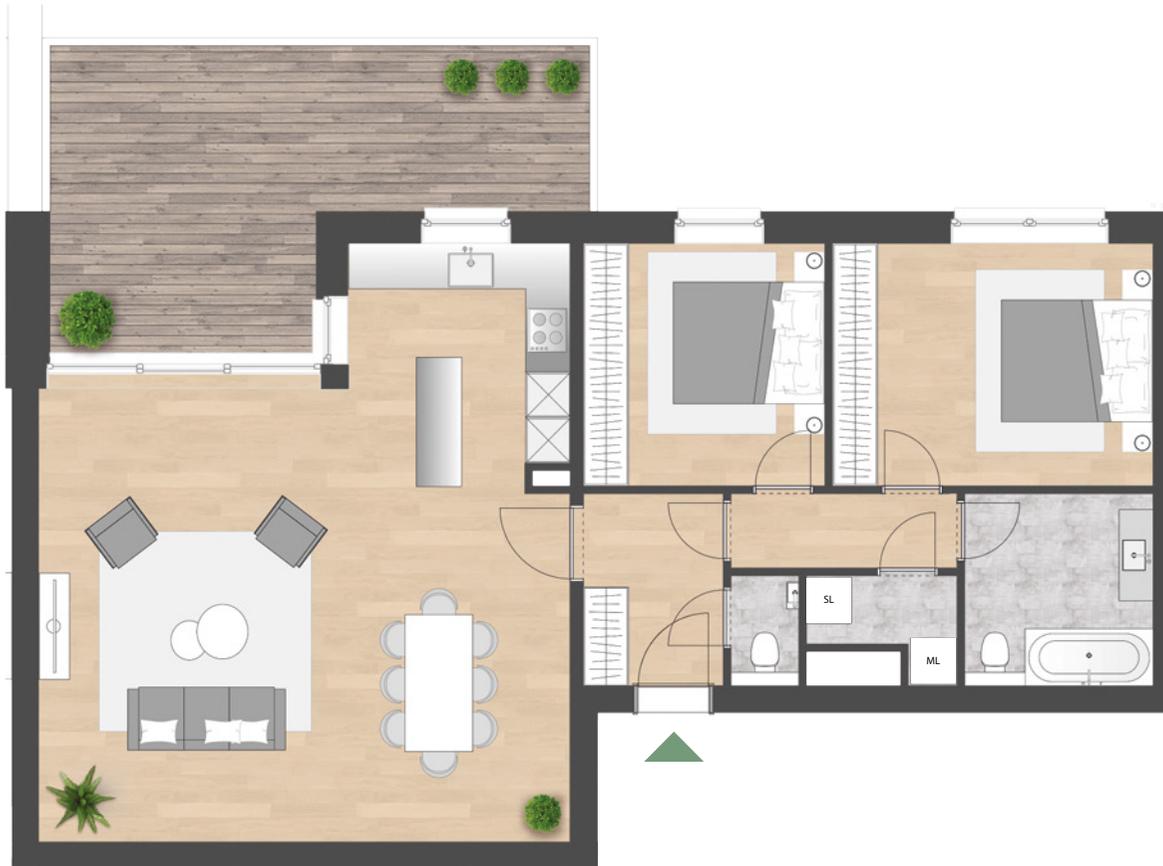


Bloc	A
Etage	Rez
Chambre(s)	2 Ch.
Surface	98,50 m <sup>2</sup>
Terrasse	20,40 m <sup>2</sup>
PEB	

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités de la réalisation. Les surfaces des appartements et les dimensions des équipements ainsi que le mobilier sont donnés à titre indicatif et non-contractuel.



  
**MAGRITTE**  
RESIDENCE



# A.0.2



Bloc	A
Étage	Rez
Chambre(s)	2 Ch.
Surface	106,30 m <sup>2</sup>
Terrasse	22,10 m <sup>2</sup>
PEB	PEB A

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités de la réalisation. Les surfaces des appartements et les dimensions des équipements ainsi que le mobilier sont donnés à titre indicatif et non-contractuel.



  
**MAGRITTE**  
RESIDENCE



# A.0.3



Bloc	A
Etage	Rez
Chambre(s)	2 Ch.
Surface	100,70 m <sup>2</sup>
Terrasse	8,80 m <sup>2</sup>
PEB	

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités de la réalisation. Les surfaces des appartements et les dimensions des équipements ainsi que le mobilier sont donnés à titre indicatif et non-contractuel.



  
**MAGRITTE**  
RESIDENCE



# A.0.4



Bloc	A
Étage	Rez
Chambre(s)	1 Ch.
Surface	85,10 m <sup>2</sup>
Terrasse	9 m <sup>2</sup>
PEB	PEB A

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités de la réalisation. Les surfaces des appartements et les dimensions des équipements ainsi que le mobilier sont donnés à titre indicatif et non-contractuel.



  
**MAGRITTE**  
RESIDENCE



# A.1.1

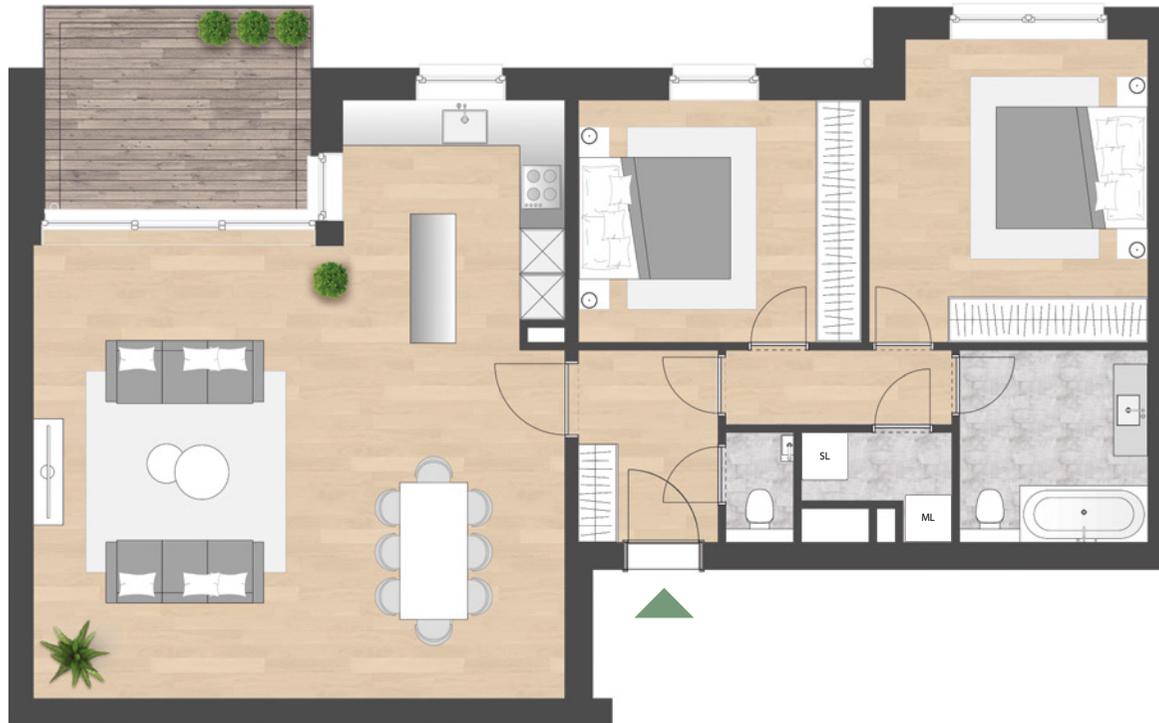


Bloc	A
Etage	1
Chambre(s)	2 Ch.
Surface	96,10 m <sup>2</sup>
Terrasse	9,40 m <sup>2</sup>
PEB	PEB A

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités de la réalisation. Les surfaces des appartements et les dimensions des équipements ainsi que le mobilier sont donnés à titre indicatif et non-contractuel.



  
**MAGRITTE**  
RESIDENCE



# A.1.2



Bloc	A
Etage	1
Chambre(s)	2 Ch.
Surface	107,30 m <sup>2</sup>
Terrasse	9,30 m <sup>2</sup>
PEB	PEB A

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités de la réalisation. Les surfaces des appartements et les dimensions des équipements ainsi que le mobilier sont donnés à titre indicatif et non-contractuel.



  
**MAGRITTE**  
RESIDENCE



# A.1.3



Bloc	A
Etage	1
Chambre(s)	2 Ch.
Surface	100,50 m <sup>2</sup>
Terrasse	9,40 m <sup>2</sup>
PEB	PEB A

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités de la réalisation. Les surfaces des appartements et les dimensions des équipements ainsi que le mobilier sont donnés à titre indicatif et non-contractuel.



  
**MAGRITTE**  
RESIDENCE



# A.1.4



Bloc	A
Etage	1
Chambre(s)	2 Ch.
Surface	106,80 m <sup>2</sup>
Terrasse	9,30 m <sup>2</sup>
PEB	PEB A

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités de la réalisation. Les surfaces des appartements et les dimensions des équipements ainsi que le mobilier sont donnés à titre indicatif et non-contractuel.





# A.2.1

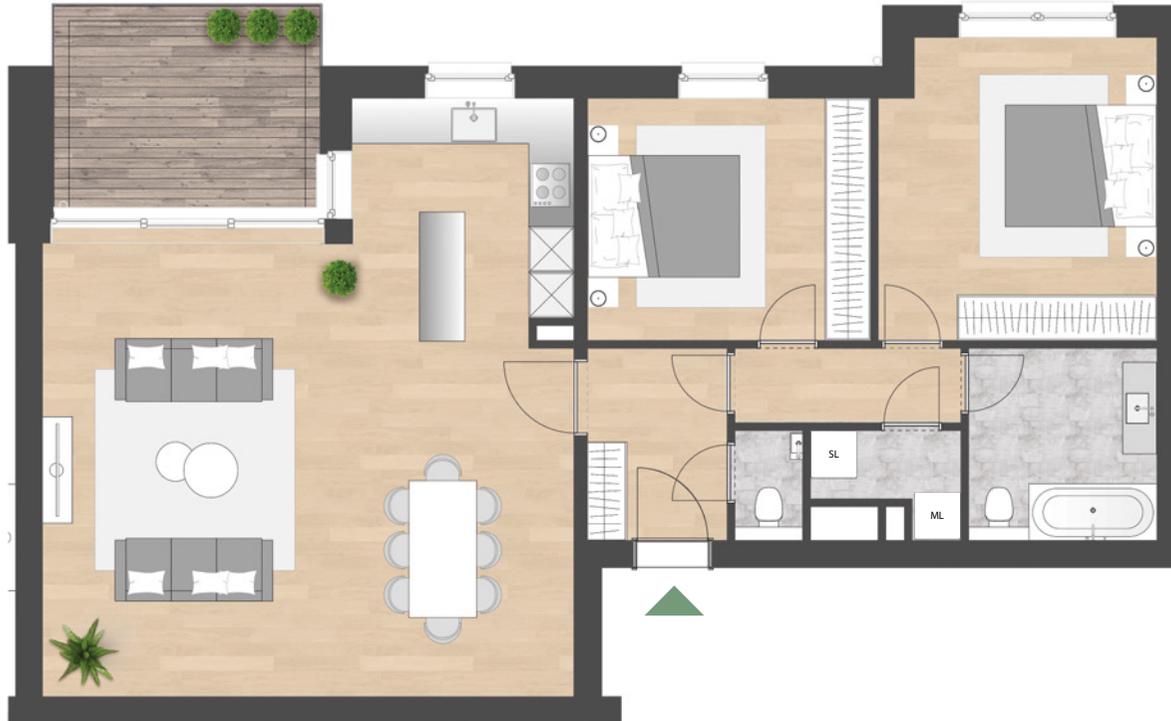


Bloc	A
Etage	2
Chambre(s)	2 Ch.
Surface	96,10 m <sup>2</sup>
Terrasse	9,40 m <sup>2</sup>
PEB	PEB A

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités de la réalisation. Les surfaces des appartements et les dimensions des équipements ainsi que le mobilier sont donnés à titre indicatif et non-contractuel.



  
**MAGRITTE**  
RESIDENCE



# A.2.2



Bloc	A
Etage	2
Chambre(s)	2 Ch.
Surface	107,30 m <sup>2</sup>
Terrasse	9,30 m <sup>2</sup>
PEB	PEB A

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités de la réalisation. Les surfaces des appartements et les dimensions des équipements ainsi que le mobilier sont donnés à titre indicatif et non-contractuel.



  
**MAGRITTE**  
RESIDENCE



# A.2.3



Bloc	A
Etage	2
Chambre(s)	2 Ch.
Surface	100,50 m <sup>2</sup>
Terrasse	9,40 m <sup>2</sup>
PEB	

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités de la réalisation. Les surfaces des appartements et les dimensions des équipements ainsi que le mobilier sont donnés à titre indicatif et non-contractuel.





# A.2.4



Bloc	A
Etage	2
Chambre(s)	2 Ch.
Surface	106,80 m <sup>2</sup>
Terrasse	9,30 m <sup>2</sup>
PEB	PEB A

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités de la réalisation. Les surfaces des appartements et les dimensions des équipements ainsi que le mobilier sont donnés à titre indicatif et non-contractuel.



  
**MAGRITTE**  
RESIDENCE



# A.3.1



Bloc	A
Etage	3
Chambre(s)	2 Ch.
Surface	109,40 m <sup>2</sup>
Terrasse	60,40 m <sup>2</sup>
PEB	PEB A

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités de la réalisation. Les surfaces des appartements et les dimensions des équipements ainsi que le mobilier sont donnés à titre indicatif et non-contractuel.





# A.3.2



Bloc	A
Etage	3
Chambre(s)	3 Ch.
Surface	134,60 m <sup>2</sup>
Terrasse	35,40 m <sup>2</sup>
PEB	PEB A

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités de la réalisation. Les surfaces des appartements et les dimensions des équipements ainsi que le mobilier sont donnés à titre indicatif et non-contractuel.



  
**MAGRITTE**  
 RESIDENCE



# B.01



Bloc	A
Etage	3
Chambre(s)	3 Ch.
Surface	150,70 m <sup>2</sup>
Terrasse	30,60 m <sup>2</sup>
PEB	PEB A

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités de la réalisation. Les surfaces des appartements et les dimensions des équipements ainsi que le mobilier sont donnés à titre indicatif et non-contractuel.



  
**MAGRITTE**  
RESIDENCE



# B.0.2



Bloc	B
Etage	Rez
Chambre(s)	3 Ch.
Surface	120,10 m <sup>2</sup>
Terrasse	20,20 m <sup>2</sup>
PEB	PEB A

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités de la réalisation. Les surfaces des appartements et les dimensions des équipements ainsi que le mobilier sont donnés à titre indicatif et non-contractuel.



  
**MAGRITTE**  
RESIDENCE



# B.0.3



Bloc	B
Etage	Rez
Chambre(s)	2 Ch.
Surface	101,80 m <sup>2</sup>
Terrasse	33,30 m <sup>2</sup>
PEB	PEB A

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités de la réalisation. Les surfaces des appartements et les dimensions des équipements ainsi que le mobilier sont donnés à titre indicatif et non-contractuel.



  
**MAGRITTE**  
RESIDENCE



# B.1.1

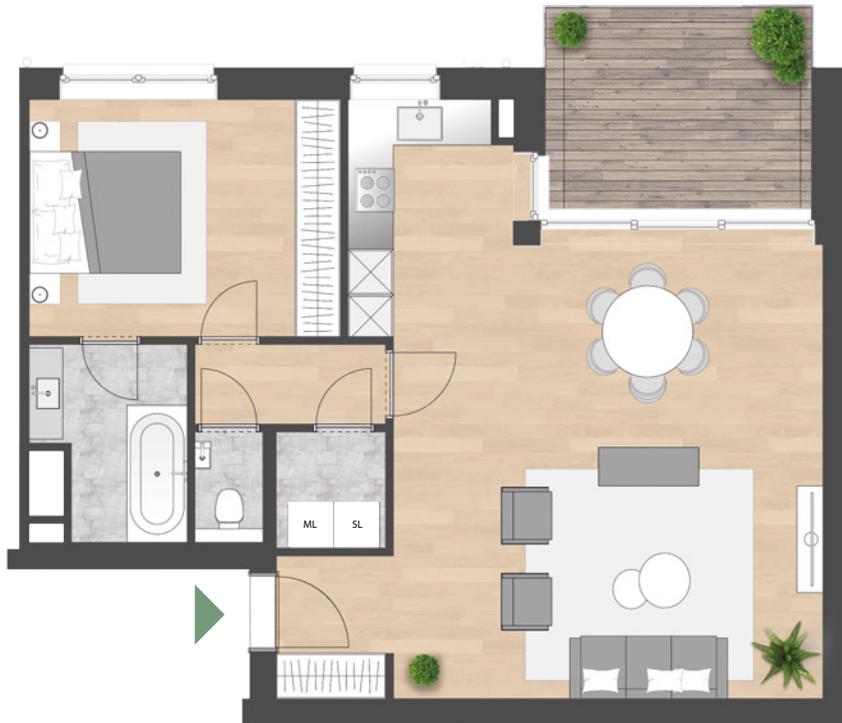


Bloc	B
Etage	1
Chambre(s)	2 Ch.
Surface	105,30 m <sup>2</sup>
Terrasse	9,30 m <sup>2</sup>
PEB	PEB A

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités de la réalisation. Les surfaces des appartements et les dimensions des équipements ainsi que le mobilier sont donnés à titre indicatif et non-contractuel.



  
**MAGRITTE**  
RESIDENCE



# B.1.2



Bloc	B
Etage	1
Chambre(s)	1 Ch.
Surface	78 m <sup>2</sup>
Terrasse	9,30 m <sup>2</sup>
PEB	PEB A

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités de la réalisation. Les surfaces des appartements et les dimensions des équipements ainsi que le mobilier sont donnés à titre indicatif et non-contractuel.



  
**MAGRITTE**  
RESIDENCE



# B.1.3



Bloc	B
Etage	1
Chambre(s)	1 Ch.
Surface	78,50 m <sup>2</sup>
Terrasse	9,40 m <sup>2</sup>
PEB	PEB A

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités de la réalisation. Les surfaces des appartements et les dimensions des équipements ainsi que le mobilier sont donnés à titre indicatif et non-contractuel.





# B.1.4



Bloc	B
Etage	1
Chambre(s)	3 Ch.
Surface	119 m <sup>2</sup>
Terrasse	8,80 m <sup>2</sup>
PEB	PEB A

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités de la réalisation. Les surfaces des appartements et les dimensions des équipements ainsi que le mobilier sont donnés à titre indicatif et non-contractuel.



  
**MAGRITTE**  
RESIDENCE



# B.2.1

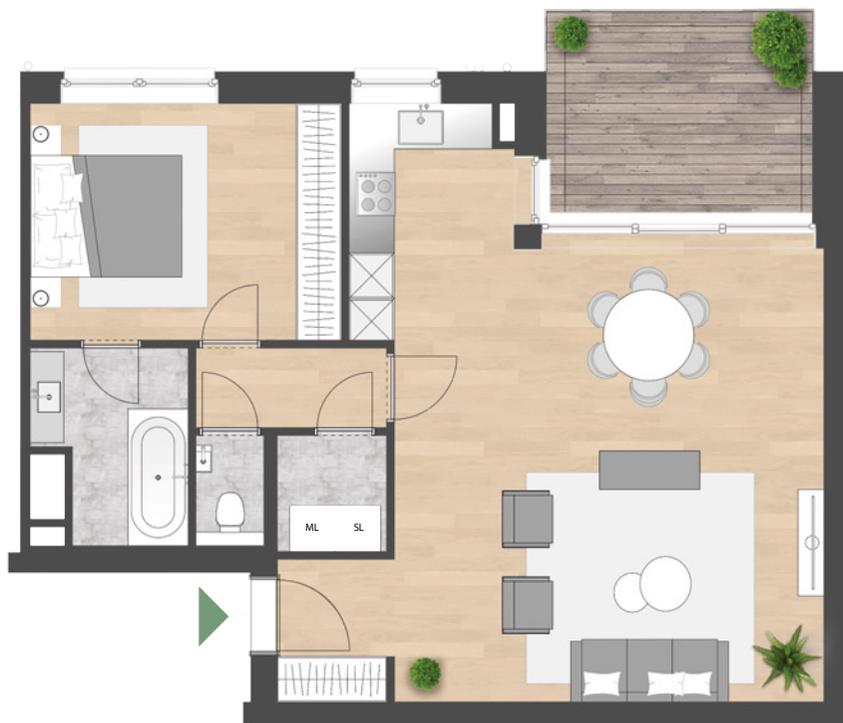


Bloc	B
Etage	2
Chambre(s)	2 Ch.
Surface	105,30 m <sup>2</sup>
Terrasse	9,30 m <sup>2</sup>
PEB	PEB A

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités de la réalisation. Les surfaces des appartements et les dimensions des équipements ainsi que le mobilier sont donnés à titre indicatif et non-contractuel.



  
**MAGRITTE**  
RESIDENCE



# B.2.2



Bloc	B
Etage	2
Chambre(s)	1 Ch.
Surface	78 m <sup>2</sup>
Terrasse	9,30 m <sup>2</sup>
PEB	PEB A

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités de la réalisation. Les surfaces des appartements et les dimensions des équipements ainsi que le mobilier sont donnés à titre indicatif et non-contractuel.





# B.2.3



Bloc	B
Etage	2
Chambre(s)	1 Ch.
Surface	78,50 m <sup>2</sup>
Terrasse	9,40 m <sup>2</sup>
PEB	PEB A

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités de la réalisation. Les surfaces des appartements et les dimensions des équipements ainsi que le mobilier sont donnés à titre indicatif et non-contractuel.





# B.2.4



Bloc	B
Etage	2
Chambre(s)	3 Ch.
Surface	119 m <sup>2</sup>
Terrasse	8,80 m <sup>2</sup>
PEB	PEB A

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités de la réalisation. Les surfaces des appartements et les dimensions des équipements ainsi que le mobilier sont donnés à titre indicatif et non-contractuel.



  
**MAGRITTE**  
RESIDENCE



# B.3.1



Bloc	B
Etage	3
Chambre(s)	2 Ch.
Surface	120,60 m <sup>2</sup>
Terrasse	43,10 m <sup>2</sup>
PEB	PEB A

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités de la réalisation. Les surfaces des appartements et les dimensions des équipements ainsi que le mobilier sont donnés à titre indicatif et non-contractuel.



  
**MAGRITTE**  
RESIDENCE



# B.3.2



Bloc	B
Etage	3
Chambre(s)	2 Ch.
Surface	99,10 m <sup>2</sup>
Terrasse	45,10 m <sup>2</sup>
PEB	PEB A

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités de la réalisation. Les surfaces des appartements et les dimensions des équipements ainsi que le mobilier sont donnés à titre indicatif et non-contractuel.



  
**MAGRITTE**  
 RESIDENCE